



Réf: NCP GB8-016 MYPoW/DSI

Rome, le 3 décembre 2018

NOTIFICATION

Invitation à communiquer des vues et d'autres informations sur l' «information génétique numérique» (Délai : 31 mars 2019)

Chère Madame / Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre attention la Résolution 13/2017 de l'Organe directeur du Traité international sur le Programme de travail pluriannuel de l'Organe directeur (MYPoW)¹.

Par ladite Résolution, l'Organe directeur a notamment décidé d'examiner, à sa huitième session, les éventuelles incidences de l'utilisation de l'«information génétique numérique» sur les ressources génétiques pour les objectifs du Traité international², et de les examiner en vue de son insertion dans le Programme de travail pluriannuel lors de cette réunion.

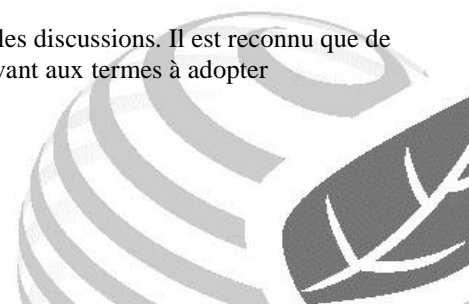
En vue de faciliter l'examen par l'Organe directeur des éventuelles incidences de l'utilisation de l'information génétique numérique sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) sur les objectifs du Traité international, y compris l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, l'Organe directeur a invité les Parties contractantes, les autres gouvernements, les parties prenantes concernées et les individus ayant les compétences spécialisées pertinentes en la matière à fournir des informations à l'Organe directeur, entre autres sur:

- la terminologie utilisée dans ce domaine ;
- les acteurs concernés par l' «information génétique numérique» sur les RPGAA ;
- les types d'utilisation de l' «information génétique numérique» sur les RPGAA tels que : la caractérisation, la sélection et l'amélioration génétique, la conservation et le recensement des RPGAA ;
- l'importance de l'«information génétique numérique» sur les RPGAA pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Afin de me permettre de colliger les vues communiquées et de les mettre à la disposition des Parties contractantes pour éclairer les débats à ce sujet à la huitième session de l'Organe directeur, je vous saurais gré de bien vouloir soumettre toutes les communications dans les meilleurs délais, au plus tard **le 31 mars 2019** par courrier électronique à l'adresse suivante: pgrfa-treaty@fao.org

¹ Le texte complet de la Résolution 13/2017 est disponible sur <http://www.fao.org/3/a-mv176e.pdf>.

² Le terme est pris de la décision CBD COP XIII / 16 et doit faire l'objet de plus amples discussions. Il est reconnu que de multiples expressions sont utilisées dans ce domaine et il convient de réfléchir plus avant aux termes à adopter



Conformément à la demande formulée par l'Organe directeur dans sa Résolution 13/2017, j'informerai l'Organe directeur à sa huitième session des résultats des processus de la Convention sur la diversité biologique et de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, dans la mesure où ils concernent les éventuelles incidences de l'utilisation de l'«information génétique numérique» sur les ressources génétiques pour les objectifs du Traité international.

Quant à la demande de l'Organe directeur susmentionnée, il est à noter que, conformément à la Résolution 5/2017 sur la mise en œuvre du Système mondial d'information, le Comité consultatif scientifique sur le Système mondial d'information, à sa troisième réunion tenue en juin 2018, a examiné l'«information génétique numérique», dans la mesure où elle est générée à partir de l'utilisation des RPGAA et est liée à la mise en œuvre du Système mondial d'information. Le compte rendu de la réunion est disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/CA0526EN/ca0526en.pdf> (Voir en particulier les paragraphes 19-26)

Pour toute requête ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international via pgrfa-treaty@fao.org

Je vous prie d'agréer Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kent Nnadozie', written in a cursive style.

Kent Nnadozie
Secrétaire

Traité international sur les ressources phytogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture

